



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

Technologies du soi : normativité et subjectivité dans l'auto-mesure

23 Septembre 2017

Salle Halbwachs, 17 rue de la Sorbonne



9h30 - Introduction générale : Mesure et normativité : deux questions ouvertes de la socio-anthropologie du corps. Marina Maestrutti ; Mauro Turrini ; Marco Saraceno

Séance 1 : Se mesurer entre réhabilitation et prévention

[Modératrice : Marina Maestrutti – CETCOPRA/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne]

10h00 - Objets connectés sujets déconnectés : perspective d'utilisateurs de technologies numériques d'automesure, Alexandra Soulier (Université de Toulouse/INSERM) et Pascal Ducournau (Université de Besançon)

10h30 - Se quantifier quand tout a échoué ? Esquisse d'analyse des promesses de l'accompagnement sur mesure de la consommation de tabac, Eric Dagiral (CERLIS/Université Paris Descartes)

- 11h00-11h15 pause-café -

11h15 - Outils de self-tracking « Alimentation / activité physique » et appartenance sociale : entre normalisation et appropriations singulières, Faustine Regnier (ALISS/INRA)

11h45 - Déploiement d'une norme relative au nombre de pas en Suisse. Assureurs, santé publique et laboratoires : interactions autour de logiques différentes, Bastien Passet (ISSUL/Université de Lausanne)

- 12h15-13h30 pause déjeuner -

Séance 2 : Incorporer les normes entre automesure, sport, bien-être

[Modérateur : Thierry Pillon – CETCOPRA/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne]

13h30 - De la « sortie du laboratoire » à la sortie du terrain. Pour une histoire de l'enregistrement des variations physiologiques dans la pratique de la course à pied, Marco Saraceno (CETCOPRA/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

14h00 - Normes et carrières de la mesure du soi : quel est le but des coureurs et marcheurs ?, Mauro Turrini – (Université de Nantes)

14h30 - Compter ses pas : pour quoi faire ? Anne-Silvy Pharabod (Orange Labs/SENSE)

- 15h00-15h15 pause-café -

Séance 3 : Gouvernance des données personnelles

[Modérateur : Ashveen Peerbaye – LISIS/Université Paris-Est Marne-la-Vallée]

15h15 - Les informations liées à la santé produites par le Quantified self : questions juridiques Emmanuelle Rial-Sebbag (UMR1027/INSERM), Morgane Roques (UMR1027/INSERM) et Florence Taboulet (UMR1027/ Université Paul Sabatier de Toulouse)

15h45 - Dans le miroir d'« Ana » : troubles alimentaires, structures des réseaux personnels et apomédiation médicale, Antonio Casilli (SID/Telecom ParisTech) et Paola Tubaro (LRI/CNRS)

16h15 - Synthèse et bilan des travaux

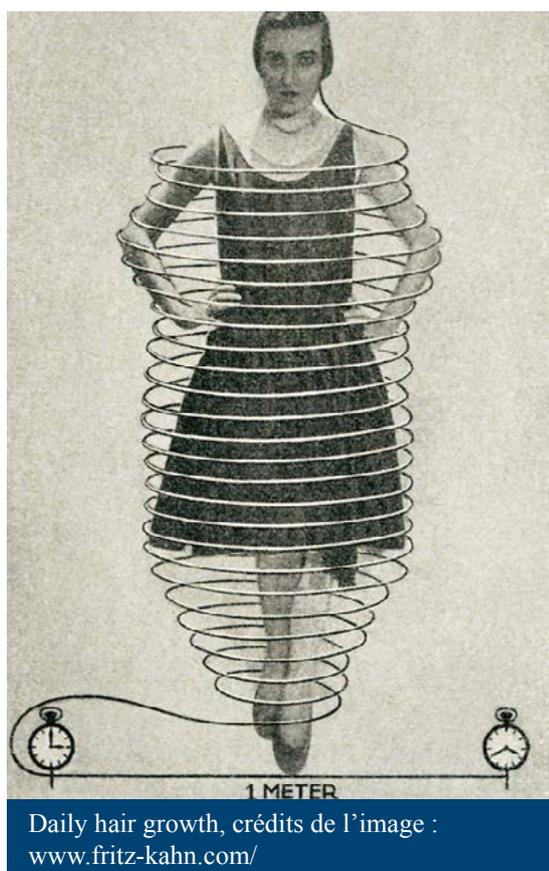
- 16h30 fin des travaux -

Technologies du soi : normativité et subjectivité dans l'auto-mesure

Journée d'étude

23 septembre 2017, Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Argumentaire général



La diffusion de plus en plus importante des capteurs embarqués, permettant une prolifération de données sur l'activité physique, se révèle un objet au cœur des problématiques du groupe «Corps, technique et société». C'est en effet un terrain idéal pour questionner les rapports entre, d'une part, le corps comme support matériel de la relation subjective au monde et, d'autre part, la production technico-sociale des normes par lesquelles les conduites corporelles sont encadrées. Afin d'éviter un regard surplombant sur ce phénomène qui opposerait un corps «naturel» à un corps «normalisé», cette journée d'étude se propose de questionner le processus technico-social par lequel les capteurs d'activité produisent des normes. C'est justement afin d'ouvrir la boîte noire, tant technique que sociale, de la « normativité » des instruments d'auto-mesure, que la journée d'étude convie à dialoguer des intervenants qui s'intéressent à des aspects complémentaires de la « norme ».

Il s'agira premièrement de dépasser l'auto-évidence de l'assimilation de la mesure à la norme, afin de percevoir les truchements par lesquels les données produites par les capteurs sont légitimées socialement et techniquement comme des mesures « efficaces ». D'autre part il faudra mettre en lumière les contextes dans lesquels les normes produites par les objets connectés deviennent opératives. Les intervenants seront donc invités à dialoguer sur le rapport entre l'utilisation des quantifications pour définir des standards de santé et leur perception par les usagers. Enfin, la journée d'étude s'intéressera aux modalités par lesquels les normes produites techniquement modifient effectivement les conduites des individus. Il s'agira d'observer les processus par lesquels les sujets intègrent les données élaborées de manière standardisée dans leur activité contingente.

Séance 1 : Se mesurer entre réhabilitation et prévention

Objets connectés, sujets déconnectés : perspectives d'utilisateurs de technologies numériques d'auto-mesure

Alexandra Soulier – Université de Toulouse et Pascal Ducournau – Université de Besançon

L'enregistrement, la collecte et le partage de données par le biais de technologies connectées sont devenus des pratiques de plus en plus courantes en matière de santé pour les personnes qui souhaitent suivre et surveiller à la fois l'évolution de leur corps et de leur comportement. Deux principaux discours scientifiques ont été développés au sujet de ces technologies : d'une part, elles apparaissent comme de nouveaux supports pour la gestion de la santé, dans la mesure où elles rendent les gens plus autonomes et plus motivés d'autre part, on les appréhende comme une menace protéiforme à l'intersection de la surveillance généralisée, du « santéisme » et du contrôle de la population. Comment s'orienter entre deux discours aussi contradictoires ?

En nous appuyant sur des entretiens (40) avec différents utilisateurs de technologies connectées (« patients impliqués dans un suivi médical de réadaptation cardiaque », « personnes sportives » et « individus simplement curieux ») et sur l'observation d'un service de réadaptation cardiaque où ces technologies sont utilisées, nous soutenons que les individus sont paradoxalement attirés par la capacité que leur fournissent ces technologies de se déconnecter d'eux-mêmes – et plus précisément de leur corps et de leur santé, traités respectivement comme un objet externe et un état de conscience externe. Ces nouvelles technologies aboutissent donc à deux grandes tendances : i. La santé ne peut plus être considérée comme un « état d'inconscience où le sujet et son corps sont un » et ii. L'état de maladie ne peut plus avoir comme horizon de résolution le retour à une situation de cohésion entre le corps et le moi. Cette dissociation entre l'individu et le corps fournit une base sans précédent pour utiliser le corps et la santé en tant que « capital » et accélérer un ensemble de processus où le corps est sous contrôle : la médicalisation, la biopolitique et, plus récemment, la bioéconomie.

Se quantifier quand tout a échoué ? Esquisse d'analyse des promesses de l'accompagnement sur mesure de la consommation de tabac

Eric Dagiral – CERLIS/Université Paris Descartes

Outils de self-tracking « Alimentation / activité physique » et appartenance sociale : entre normalisation et appropriations singulières

Faustine Regnier – ALISS/INRA

Les nouvelles technologies sont à l'origine de transformations majeures dans le domaine de l'alimentation et de la santé. Afin d'analyser la tension suscitée entre espoirs en termes de prévention et d'autonomie des individus, et craintes de surveillance et de normalisation, cette contribution s'attache aux usages et perceptions de trois types d'applications « Alimentation/Activité physique » dans la vie quotidienne (corpus de 79 entretiens semi-directifs + observations ethnographiques). Sur la base d'une analyse qualitative et quantitative du matériau, elle met en évidence les conditions sociales d'appropriation et d'efficacité des outils d'auto-mesure selon l'appartenance sociale des utilisateurs, l'intensité de leur investissement dans l'usage des outils de self-tracking et leur appropriation des normes diffusées.

Déploiement d'une norme relative au nombre de pas en Suisse. Assureurs, santé publique et laboratoires : interactions autour de logiques différentes

Bastien Passet – ISSUL/Université de Lausanne

Si nous étudions à l'Institut des Sciences du Sport de l'Université de Lausanne (ISSUL) l'automesure du mouvement du point de vue des sciences humaines, la sensibilité à la pluridisciplinarité caractéristique des sciences du sport nous amène à être sollicités dans le cadre d'études en sciences et techniques de l'ingénieur. Nous avons ainsi dirigé une partie d'une étude de validation d'une application podomètre pour la santé publique (en cours de publication) et sommes aujourd'hui intégrés au programme scientifique *CSS Mystep*. *CSS Mystep* est un projet-pilote de collaboration entre un laboratoire de l'école polytechnique fédérale, l'université de Saint-Gall et un assureur. L'objectif est de tester la diminution financière des franchises d'assurances complémentaires en fonction du nombre de pas effectués par les assurés. Dans cette communication je souhaite décrire ces deux projets scientifiques et la politique de la « santé mobile » en Suisse. L'objectif est ainsi d'offrir un aperçu du travail effectué en Suisse autour des applications Smartphone et de la mesure du nombre de pas par des laboratoires, des assureurs, des organismes de santé publique et l'Etat. Si leurs objectifs sont parfois différents, ces quatre acteurs interagissent actuellement autour d'un objectif commun : la mesure du nombre de pas comme enjeu de santé publique, et semblent former ce qu'Andrew Abbott nomme une « structure interactionnelle complexe ».

Séance 2 : Incorporer les normes entre automesure, sport, bien-être

De la « sortie du laboratoire » à la sortie du terrain. Pour une histoire de l'enregistrement des variations physiologiques dans la pratique de la course à pied

Marco Saraceno - CETCOPRA, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Cette communication s'intéressera à la diffusion d'outil d'enregistrement des variations physiologiques dans des pratiques « d'entretien physique » et de « bien-être ». Pour cela, on suivra l'évolution socio-technique des instruments d'enregistrement de l'activité cardiaque qui a conduit à l'usage grandissant du cardiofréquencemètre dans le jogging-running. Or, dès le début du XX^e siècle, la médecine du sport et l'ergonomie s'aperçoivent que l'effort reproduit expérimentalement pour étudier les variations physiologiques ne correspond pas au « travail réel » du corps. Pour connaître l'activité cardiaque « réelle », il faut donc « sortir du laboratoire » et aller dans les terrains d'activité. Par ce déplacement, l'enregistrement de l'activité devient un outil pour définir les normes d'optimisation de l'usage du corps dans un cadre donné. À partir des années 1980, avec la diffusion d'activités physiques « hors terrain » comme le jogging, l'on chercha à mettre à disposition de coureurs, évoluant en dehors de tout cadre normatif, des outils pour évaluer et valoriser subjectivement leur effort. Nous suivrons cette transformation du rapport entre production de données physiologiques et construction de normes d'usage du corps à travers trois revues depuis 1930 à aujourd'hui : une revue de médecine du sport, une d'entraînement sportif et une de jogging-running.

Normes et carrières de la mesure de soi : quel est le but des coureurs et marcheurs

Mauro Turrini – Université de Nantes

Quelle est la relation entre la *mesure de soi* et la *norme* ? Autrement dit, comment l'usage des dispositifs d'auto-traçage participe à la construction des formes de normativité que les individus finissent par s'imposer ? Cette intervention se propose d'aborder une partie des préoccupations soulevées par des très nombreuses critiques d'inspiration foucauldienne à partir d'un cas d'étude très spécifique : l'usage des techniques d'auto-mesure dans la course et dans la marche. A partir en particulier du concept de « carrière » (H. Becker), on analysera les différentes façons où la normativité ludique et cumulative des techniques semble étroitement intriquée à la normativité sportive du dépassement de la limite et à celle sociale du bien-être, de la santé et de la prévention. L'analyse se base sur une recherche empirique dans le cadre d'un projet commun sur La quantification de soi financé par l'ANSM basée sur une vingtaine d'entretiens qualitatifs à des usagers marcheurs et coureurs.

Compter ses pas : pour quoi faire ?

Anne-Sylvie Pharabod – Orange Labs/SENSE

Parmi l'ensemble des outils numériques permettant de tracer ses états physiques et ses activités personnelles, l'usage du compteur de pas, intégré par défaut dans la plupart des smartphones et des bracelets connectés, se banalise. S'inspirant du mouvement du *Quantified Self*, les promoteurs de tels outils promettent une amélioration de la connaissance de soi par les chiffres et l'adoption de comportements préventifs en matière de santé. Pour leurs opposants, ce sont des gadgets inutiles, voire dangereux, qui proposeraient des mesures non fiables et développeraient des comportements de contrôle de soi anxigènes. L'enquête compréhensive menée auprès de vingt utilisateurs de podomètres connectés documente ce débat par une analyse fine de la réalité des usages et questionne l'efficacité de ce mode de gouvernement des conduites. Elle met en lumière le succès d'une norme *ad hoc*, « faire 10 000 pas par jour », tout en explorant les raisons pour lesquelles la diffusion de cet objectif n'opère pas un alignement des comportements de marche quotidiens.

Séance 3 : Gouvernance des données personnelles

Les informations liées à la santé produites par le Quantified self : questions juridiques

Emmanuelle Rial-Sebbag – UMR1027/INSERM), Morgane Roques – UMR1027/INSERM
et Florence Taboulet (UMR1027/ Université Paul Sabatier de Toulouse)

La santé est définie par l'OMS comme « *un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ». A l'image de cette définition, la santé et le bien être semblent étroitement liés, ce qui rend difficile leur distinction. Afin de remplir leurs fonctions, les objets connectés et applications (OC/Apps) nécessitent de traiter des données à caractère personnel produites par leurs utilisateurs, qu'il s'agisse de données de bien-être ou de données de santé, jugées plus sensibles. Du fait de la facilité d'utilisation et du caractère ludique de

certaines de ces outils, les utilisateurs ne sont pas suffisamment conscients de ce caractère sensible des données générées. Les finalités poursuivies par les OC/Apps instaurent un flou dans les frontières entre le secteur de la santé et celui du bien-être, rendant alors complexe la qualification d'une donnée soit de bien-être soit de santé. La donnée, qu'elle soit de santé ou de bien-être, s'intègre cependant dans un cycle au sein duquel le respect de la confidentialité et de la vie privée sont des principes cardinaux. Il en découle alors plusieurs questions juridiques. Premièrement, celle de définir le régime de protection applicable à l'ensemble de ces données au regard des instruments juridiques en vigueur tel que le Règlement Européen relatif à la protection des données personnelles. Deuxièmement, celle d'analyser le niveau de responsabilité des personnes-source dans la diffusion et mise à disposition de leurs données mais également la responsabilité des tiers utilisateurs ou encore des fabricants, éditeurs d'applications et hébergeurs.

Dans le miroir d'« Ana » : troubles alimentaires, structures des réseaux personnels et apomédiation médicale

Antonio Casilli – SID/Telecom ParisTech et Paola Tubaro – LRI/CNRS

Comité de pilotage/scientifique :

Marina Maestrutti : marina.maestrutti@univ-paris1.fr

Marco Saraceno : marco.saraceno@univ-paris1.fr

Mauro Turrini : mauroturrini@gmail.com